

LE POINT DE MIRE DU CONSEIL FSA

ALBERT NUSSBAUMER

Vice-président de la FSA/SAV

Des nouvelles du CCBE

Pour mémoire, le Conseil des Barreaux Européens (CCBE) représente les barreaux de 32 États membres, dont la Suisse représentée par la FSA, ainsi que 13 États associés et observateurs, soit plus d'un million d'avocats européens. Le CCBE est la voix de la profession d'avocat en Europe. Le CCBE travaille à ce que, dans toute l'Europe, l'avocat puisse être ce lien nécessaire entre le citoyen et l'État de droit. Plusieurs actions de ces derniers mois du CCBE sont emblématiques de cette défense de l'État de droit, et elles méritent d'être relevées.

Dans une déclaration publiée, le CCBE a exprimé ses inquiétudes sur la création potentielle de centres contrôlés et de plateformes de débarquement pour migrants. L'idée des dirigeants de l'UE, exprimée en juin passé, visait à mettre en place des centres contrôlés sur le territoire de l'Union Européenne ainsi que des dispositifs régionaux de débarquement dans des pays tiers, en particulier dans les pays d'Afrique du Nord. Dans sa déclaration, le CCBE a rappelé que la qualité de réfugiés doit impérativement, d'après les normes européennes, s'accompagner de certaines garanties, notamment une assistance juridique pour les demandeurs d'asile. Et le CCBE de relever que ces garanties ne sont déjà pas assurées dans les lieux actuels d'accueils des réfugiés, notamment sur l'île grecque de Lesbos, où une certaine assistance juridique des migrants n'a été mise en place que par une initiative privée, «les avocats européens à Lesbos», lancée par le CCBE et le Barreau allemand en 2016. Le CCBE conclut sa déclaration en demandant que si de nouvelles structures d'accueil doivent être créées, elles intègrent alors impérativement les moyens humains et financiers nécessaires afin de garantir une assistance juridique par des praticiens du droit diplômés à tous les demandeurs d'asile.

La journée européenne des avocats 2018 a été placée sous le thème de «l'importance des avocats, la défense des défenseurs de l'État de droit». C'est en 2014 que le CCBE avait lancé l'idée de coordonner un événement européen annuel qui encourage ses barreaux membres à organiser des activités nationales et locales autour d'un thème central touchant à la profession d'avocat. Par le thème choisi en 2018, le CCBE entend rappeler le rôle essentiel que les avocats ont dans la défense de l'État de droit: les avocats prennent des initiatives contre les situations illégales et défendent les droits des citoyens; néanmoins, ils font de plus en plus l'objet d'attaques graves dans le monde entier, y compris dans les pays européens;

ces attaques se manifestent sous forme de surveillance, de menaces, de harcèlements, voire de meurtres. Le choix du thème de la «défense de la défense» devait permettre d'offrir aux citoyens différents moyens de mieux percevoir le rôle des avocats dans la promotion de l'État de droit. Un relai en Suisse, de cette journée de l'avocat, pourrait être envisagé lors d'un prochain exercice.

Le CCBE a fait du soutien actif aux avocats menacés l'une de ses activités prioritaires. Dans ce contexte, le CCBE soutient une initiative importante: l'adoption par le Conseil de l'Europe d'une convention européenne sur la profession d'avocat, dont les travaux sont en cours (cf. à ce sujet *Le point de mire du Conseil FSA* d'octobre 2017).

Se soucier de la défense de l'État de droit a également conduit le CCBE à participer, avec d'autres organisations internationales d'avocats, à une conférence, organisée à Istanbul du 7 au 9 septembre, sur le thème de la normalisation de l'état d'urgence en Turquie. Le CCBE a rappelé que dès l'été 2016, après le coup d'État manqué, l'état d'urgence en Turquie a été le prétexte à l'adoption de nombreux décrets-lois. Le Bâtonnier d'Istanbul, Maître Mehmet Durakoglu relevait récemment qu'un décret-loi n'est pas une loi, mais le contraire d'une loi. Cette conférence a permis aux représentants du CCBE de rencontrer pour la première fois deux des lauréats du prix des droits de l'homme du CCBE en 2016, qui n'avaient, à l'époque, pas été autorisés à quitter la Turquie pour recevoir leur prix.

Dans un autre domaine, le CCBE vient d'annoncer la publication du «*Guide de médiation pour les avocats*», qui est le résultat d'une large coopération avec le groupe de travail sur la médiation de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) dans le cadre de la promotion de la médiation dans les États membres du Conseil de l'Europe. L'objectif principal de ce guide est de sensibiliser les avocats à la médiation et de présenter les divers enjeux, possibilités et avantages professionnels pour les avocats qu'offre le recours à la médiation, ainsi que les avantages pour les clients. Ce guide donne un bon aperçu du rôle de l'avocat dans la médiation. Le guide a été intégré à la «boîte à outil pour le développement de la médiation», et il peut être consulté sur le site de la FSA (www.sav-fsa.ch) et du CCBE (www.ccbe.eu).

Le CCBE est la voix de l'avocat en Europe, et il fait entendre cette voix. Toutes les actions entreprises par le CCBE montrent, si besoin était, qu'une grande vigilance dans la défense de la profession d'avocat reste absolument nécessaire.

HERZER

Rechtsanwälte



Seit über 60 Jahren bestehende, als Unkostengemeinschaft konzipierte Anwaltskanzlei an der Zürcher Bahnhofstrasse sucht 2 neue Partnerinnen/Partner.

Interessenten melden sich bitte bei:

HERZER Rechtsanwälte

Rechtsanwältin lic. iur. Christine Pappert

Bahnhofstrasse 61, 8001 Zürich

Tel. +41 44 225 88 88

christine.pappert@herzerpartner.ch

SCHWEIZER SPENDEN SPIEGEL

das Nachschlagewerk
für Testamente, Legate und Spenden

Jetzt bestellen zu CHF 10.– inkl. MwSt und Porto

Pfändler Annoncen + Verlags AG, Postfach 255, 8024 Zürich, Telefon 044 242 62 22

info@pfaendlerannoncen.ch, www.spendenspiegel.ch

JuraPlus 

Prozessfinanzierung

Erfolgsorientiert

JuraPlus AG
Tödistrasse 18
CH-8002 Zürich

Telefon 044 480 03 11
info@jura-plus.ch
www.jura-plus.ch

Stämpfli

Buchhandlung

Stämpflis juristische Lehrbücher SjL

Unentbehrliche Hilfsmittel
für Studierende und für
Praktiker in Kanzleien, Gerichten
und Unternehmen.

www.staempflishop.com